

### **PROGRAMME D'AIDE À L'ACHAT DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE DES COLLÈGES PRIVÉS**

*Dispositions complémentaires au règlement général d'attribution des subventions*

#### **NATURE DES OPÉRATIONS SUBVENTIONNÉES**

Acquisitions de matériel informatique pédagogique et de matériel pédagogique

#### **BÉNÉFICIAIRES**

Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC)

#### **SUBVENTION**

Modulable selon les projets

#### **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'ATTRIBUTION**

- Recensement des besoins à faire parvenir au Conseil départemental avant le 31 décembre de l'année n-1 comprenant un ordre de priorité

#### **DÉPENSES SUBVENTIONNABLES**

- Matériel informatique pédagogique, audiovisuel, rétroprojecteurs, vidéo-projecteurs
- Matériel pédagogique pour les sciences de la vie et de la terre, les sciences physique - chimie, le sport, la technologie et la musique
- Sont exclus les livres, les logiciels, les DVD, les consommables et le mobilier

#### **MODALITÉS DE VERSEMENT**

*Règlement validé le*

- Le paiement de la subvention sera effectué en une seule ou plusieurs fois sur présentation des factures acquittées relative au projet financé.
- S'il s'avère, au vu du montant des dépenses justifiées, que le coût réel de l'opération est inférieur à l'estimation initiale ayant servi de base au calcul de la subvention, l'aide sera versée au prorata de la dépense effectivement réalisée

### Contact

*DGA : Solidarité Territoriale  
Développement éducatif et culturel  
Tél : 04 66 94 01 04  
Courriel : culture@lozere.fr*